

ASSEMBLÉE NATIONALE

LOI DE RÈGLEMENT 2020 - (N° 4090)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 10

présenté par

M. Charles de Courson, M. Castellani, Mme De Temmerman, M. Simian, M. Pancher, Mme Pinel,
M. Acquaviva, Mme Frédérique Dumas, M. Lassalle, Mme Wonner, M. Molac, M. Colombani,
M. Clément, M. Falorni, M. François-Michel Lambert, Mme Dubié et M. Nadot

ARTICLE 6

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.